



14 rue de la Taludière - 42000 Saint-Etienne - [pofo@pgdis.com](mailto:pofo@pgdis.com)



### 99° Assemblée Générale du District de la Loire de Football Le Samedi 22 Juin 2019 -Le Neulizium – NEULISE

La commune de Neulise, située à moins d'une heure des trois métropoles régionales (Lyon, Clermont Ferrand, Saint Etienne), en connexion directe avec l'A89, compte près de 1 400 habitants. Elle s'affirme comme le centre d'un bassin de vie regroupant plusieurs communes environnantes et totalisant une population de trois à quatre mille habitants. Ainsi, la commune rassemble de nombreux services et commerces : profes-

sions médicales (médecins, dentiste, pharmacie, kinésithérapeute, ostéopathe, infirmiers), commerces (épicerie, boucherie, boulangerie, pâtisserie, fleuriste, coiffeurs, tabac presse, opticien, banques, assurances, architecte, restaurants...). Près de 400 emplois se totalisent sur son territoire renforçant son attractivité puisque la commune compte plus d'emplois que d'actifs, signe d'un dynamisme économique fort. Neulise fait partie de la CoPLER (Communauté de communes du Pays Entre Loire et Rhône), communauté dynamique qui a su garder son autonomie par rapport à l'agglomération voisine, dans un souci de proximité et une volonté de décider localement des orientations avec des élus de toutes les communes, petites, comme plus grandes. C'est ainsi qu'en particulier, les réussites intercommunales se mesurent à la qualité des services de proximité, depuis la gestion des ordures ménagères jusqu'à une programmation culturelle exceptionnelle et un agenda 21 résolument tourné vers un futur durable.



Neulise est également dotée d'une médiathèque (1 500 adhérents), d'une école de musique, d'une crèche, d'un centre de loisirs, d'un réseau de chaleur urbain, d'équipements sportifs et culturels (plus de 25 associations proposent des activités sportives et culturelles), d'une école publique primaire (120 élèves), d'une école privée (100 élèves), d'un restaurant scolaire et d'une résidence d'artistes. Le sport est particulièrement à l'honneur à Neulise puisqu'au-delà des pratiques remarquables du football et du basket, c'est la boxe, la danse, le yoga, la gymnastique... qui constituent une offre complète et diversifiée. Neulise, c'est aussi le sens de la fête avec des événements réguliers qui participent à l'intergénérationnalité et à la fraternité dans une ambiance bienveillante, accueillante sous l'impulsion d'engagements associatifs et bénévoles significatifs. C'est fort de cette dynamique que se réalise bi-annuellement un festival de rue, qui mobilise toutes les bonnes volontés communales et intercommunales pour partager gratuitement l'ouverture culturelle dans la convivialité. Faites comme moi, arrivez à Neulise par hasard, restez y par plaisir car la vie y est si agréable...

Hubert ROFFAT – Maire de Neulise

L' USNFG ( Union Sportive Neulisienne Félineoise et Gildarienne ) a été créée il y a 3 ans à la suite d'une fusion entre les clubs de Neulise et de Saint-Marcel de Félines.

Pour cette année, nous recensons 61 licenciés qui composent 3 équipes :

Une équipe Loisir avec 21 licenciés, qui vient de remporter la "Coupe de l'Amitié" pour la quatrième année consécutive.

2 équipes Séniors avec 40 licenciés évoluant à ce jour en D3 et D4 Loire.  
Le Président BALMONT Anthony



**Rappel : l'ensemble des documents sont disponibles sur notre site internet <https://loire.fff.fr/>**



## PÔLE ADMINISTRATIF

## SECRETARIAT GENERAL

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 17 juin 2019

### ASSEMBLEE GENERALE - SAMEDI 22 JUIN A NEULISE

Les dossiers « Assemblée Générale », comprenant la feuille de présentation, l'ordre du jour, le pouvoir et plan d'accès, sont partis la semaine dernière. Si vous ne les avez pas reçus, prendre contact avec le secretariat du District.

**Rappel** : l'ensemble des documents est disponible sur notre site Internet : <https://loire.fff.fr>

**OUVERTURE DES TABLES** : 9h15.

### ENGAGEMENTS 2019-2020

Tous les engagements, hormis les U18 et les U15, sont disponibles sur « FOOTCLUBS ».

**Merci de bien respecter les dates.**

### COUPE GAMBARDELLA 2019/2020

- **Coupe Gambardella Crédit Agricole** (jusqu'au 15 juillet)

<https://laurafoot.fff.fr/simple/coupe-gambardella-ca-les-engagements-sont-ouverts/>

### INFORMATION IMPORTANTE DE LAURAFoot

*Rectificatif sur l'enregistrement des licences :*

*Dans le cadre d'une demande de licence traditionnelle (format papier), le certificat médical doit être **OBLIGATOIREMENT** rempli directement sur la demande de licence (si réclamé). **Tout certificat établi en parallèle sera refusé.***

*Dans le cadre d'une demande dématérialisée, le certificat médical téléchargeable devra être utilisé car le licencié remplit sa demande de licence en ligne.*

### AVIS AUX CLUBS

Le compte "asso" est ouvert.

**DERNIERE MINUTE** : attention, la clôture du compte « asso » est reportée au lundi 24 juin.

1/ Vous devez rechercher une subvention, en faisant le code : 109\*.

2/ Sélectionner une subvention et se mettre sur la ligne.

3/ En bas de la page, sélectionner un des 4 sous-dispositifs :

- Part territoriale - Apprentissage

- Part territoriale - Autres (sauf pour les fédérations retenues en 2019 pour décliner les projets sportifs fédéraux (PSF)\*)

- Part territoriale - Emploi

- Part territoriale - J'apprends à nager

\* Vous trouverez, en pièce jointe, les numéros des subventions des 28 fédérations et du CNOSF. Les clubs et comités concernés doivent prendre contact avec leurs fédérations, pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous rappelons que les demandes de subvention concernant les trois autres sous-dispositifs doivent être saisies avec le code 109.

### DOSSIER BOURSE AUX ATHLETES 2019

La Ville de Saint Étienne reconduit cette année le dispositif de bourses, à destination des jeunes athlètes. Le dossier de demande de subvention concernant la bourse aux athlètes est disponible sur le site internet de la Ville de Saint Etienne ([www.saint-etienne.fr](http://www.saint-etienne.fr))



[découvrir](#) et sortir/sports en bas de la page onglet documents), et en version papier auprès de la Direction des Sports, Jeunesse et Vie associative.

Le dossier est à retourner à la Direction des Sports, Jeunesse et Vie associative, 5 allée des frères Gauthier, 42000 Saint-Etienne, ou bien par mail à l'adresse [sports@saint-etienne.fr](mailto:sports@saint-etienne.fr), au plus tard le **21 juin 2019**.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter la direction au [04 77 35 12 00](tel:0477351200).

### **FORMATION « BENEVOLES » SAISON 2018-2019**

Le CDOS Loire vous propose sa dernière formation « bénévoles » de la saison 2018-2019.

**La thématique : « Comment mener un entretien professionnel ».**

Vous êtes dirigeant en charge de la gestion de ou des salarié(s) de votre association ? Cette formation est faite pour vous ! Que l'on soit entreprise ou association, l'entretien professionnel avec votre salarié est obligatoire tous les deux ans ; c'est l'opportunité pour l'employeur de travailler sur le développement des compétences de son collaborateur et de le fidéliser au sein de l'association.

> Les objectifs de la formation

- > - connaître les obligations légales de l'entretien professionnel
- > - mettre en place une grille d'entretien
- > - savoir mener l'entretien : quel déroulé suivre, les sujets à aborder, les questions à poser, l'ordre de prise de parole.
- > A l'issue, être capable de mettre en place un entretien professionnel constructif.

**Intervenant : C.NICOTA (Cape Conseil)**

**Date et lieu : mercredi 26 juin, de 13h30 à 17h, à Saint Just Saint Rambert (Espace O'Village - Cinépole - Bat C - 170 avenue du stade) [plan ici](#)**

La formation est **GRATUITE** : pour des questions d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire :

Soit en remplissant le formulaire en ligne sur ce lien : <http://cdos42.fr/formations/ressources-humaines/>

Soit par retour de mail (en mentionnant votre nom-prénom-association et votre numéro de téléphone).

## **SECRETARIAT GENERAL**

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 17 juin 2019

### **MEDAILLES DELEGATION**

La fin de saison approche... C'est le moment de penser à récompenser vos bénévoles les plus méritants. A cet effet, vous pouvez présenter vos candidatures pour obtenir la médaille de la Délégation.

Il suffit pour cela, de demander au secrétariat de la Délégation, la demande de médaille et de nous la retourner complétée.

### **REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION**

**VENDREDI 28 JUIN A BRIENNON**

**RAPPEL pour les retardataires :**

Les responsables de clubs qui désirent manger après la réunion annuelle de la Délégation, le vendredi 28 juin à Briennon, doivent réserver leur repas en s'inscrivant, par mail officiel, à la Délégation du Roannais ([delegation-roanne@loire.fff.fr](mailto:delegation-roanne@loire.fff.fr)), en précisant le nombre de personnes, **avant le jeudi 20 juin impérativement, dernier délai.**

### **DATES A RETENIR**

**Samedi 22 juin à Neulise : Assemblée Générale du District, à partir de 10h.**

**Samedi 22 juin à Roanne (stade Malleval) : Super Coupe Unaf, à partir de 16h.**

**Vendredi 28 juin à Briennon : réunion annuelle de la Délégation, à partir de 18h30.**



## PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

## RÈGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

Réunion du 14 juin 2019

Présidente de séance : Mme. Claudette JEANPIERRE

Présents: Mme. JEANPIERRE - MM. DURIEUX - CHABANY - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte,

### RECEPTION RECLAMATION

Affaire n°90 : Coupe de la Loire féminine : ETRAT LA TOUR 1 – AS ST ETIENNE 2

### DECISION RECLAMATION

#### **AFFAIRE N°90**

**ETRAT LA TOUR 1 N°504775 contre AS ST ETIENNE 2 N°500225**

**Coupe de la Loire féminine**

**Match n°21419027 du 12/06/19**

**Joueuse en état de suspension** du club de AS ST ETIENNE

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Cette évocation a été communiquée le 13/06/19 au club du AS ST ETIENNE qui nous a fait part de ses remarques.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que la joueuse, Mme. MUSTAFA Floresa, du club de AS ST ETIENNE 2, était suspendue le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci (Art.150- 187- 226- de la FFF et Art 66 et 6A6bis des règlements sportifs du District).

### DECISION

En conséquence, la CR décide :

Match perdu par pénalité à AS ST ETIENNE 2. Amende : 60 € (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District).

Le club de AS ST ETIENNE est amendé de la somme de 50 € pour avoir fait participer une joueuse suspendue à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que la joueuse, Mme. MUSTAFA Floresa, licence n°2545586167, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme avec prise d'effet au 24/06/19. Amende : 33 €, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).

Le gain du match est accordé à ETRAT LA TOUR, sur le score de 0 à 0 .

Les frais de dossier sont imputés à AS ST ETIENNE, soit 40 €.

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 24/06/19.

**Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.**



Réunion du 17 juin 2019

Présidente de séance : Mme. Claudette JEANPIERRE

Présents: Mme. JEANPIERRE - MM. DURIEUX - CHABANY - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte,

### RECEPTION DOSSIERS FORFAIT

Affaire n°170 : dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule D

Affaire n°280 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U13 Promotion Poule D

Affaire n°281 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U18 D1

Affaire n°282 : dossier transmis par la Commission des Jeunes U13 Promotion Poule D

### DECISIONS

#### **FORFAIT SIMPLE**

**\*N°170 : rencontre n°20481052 du 26/05/19 : D4 Poule D - J 22**

Match perdu par forfait à CHF. ALGERIENS 3, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (JONZIEUX 2) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°280 : rencontre n°21189631 du 25/05/19 : U13 Promotion Poule D**

Match perdu par forfait à OC ONDAINE 4, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SE CSADN 2) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°281 : rencontre n°20482638 du 08/06/19 : U18 D1**

Match perdu par forfait à VILLARS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SAVIGNEUX MONTBRISON) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

**\*N°282 : rencontre n°21189629 du 25/05/19 : U13 Promotion Poule D**

Match perdu par forfait à FC ST ETIENNE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ST CHAMOND 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

#### **AMENDE**

Amende pour forfait simple : 50 €

Match n° 20481052 District 4 poule D Journée 22 : CHF ALGERIENS 534257

:

Amende pour forfait simple : 30€

Match n°21189631 : U13 Promotion Poule D : OC ONDAINE 548273

Match n°20482638 : U18 D1 : VILLARS 527379

Match n°21189629 : U13 Promotion Poule D : FC ST ETIENNE 521798

### RECEPTION RECLAMATION

Affaire n°89 : D4 Poule B : SE LA RIVIERE 1 - ETRAT LA TOUR 3

### DECISION RECLAMATION

#### **AFFAIRE N°89**

**SE LA RIVIERE 1 N°580450 contre ETRAT LA TOUR 3 N°504775**

**Championnat : D4 Poule B**

**Match n°20480787 du 26/05/19**

**Réclamation d'après-match** du club de ETRAT LA TOUR

Motif : je soussigné, M. Patrick SAGNIAL licence n°2544168246, dirigeant de l'équipe de ETRAT LA TOUR, porte réserve sur la



conformité de la licence du joueur de l'équipe de SE LA RIVIERE, M. N'GUESSAN DJOMBO Dany Gaël, licence n°2543516164. En effet, ce joueur possédait une licence dans le club norvégien d'IK START, pour la saison 2017/2018, et ne peut donc pas avoir de licence nouveau joueur pour le club de SE LA RIVIERE pour la saison 2018/2019, mais une licence avec un cachet mutation.

### DECISION

La Commission a pris connaissance de la réclamation d'après-match du club de ETRAT LA TOUR, formulée par courriel le 26/05/19, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, pour la dire recevable.

Cette réclamation a été communiquée par mail le 29/05/19 au club de SE LA RIVIERE, pour demande d'explications. Ce club nous a fait parvenir ses explications.

Considérant que la CR a questionné LAURA FOOT et la FFF.

Considérant que dans la Fédération Norvégienne, la saison est calquée sur une année civile, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Considérant que le joueur, M. N'GUESSAN DJOMBO Dany Gaël était licencié au club de IK START, en tant que professionnel jusqu'au 31/12/17.

Considérant que la Fédération Norvégienne nous a confirmé que le dernier match officiel du joueur en date du 02/07/17, ce qui correspondait à la saison 2017/2018 en France.

Considérant que le club de SE LA RIVIERE a fait une demande de licence le 20/01/19, en tant que nouveau joueur, de N' GUESSAN DJOMBO Dany Gael.

Considérant que le joueur, lors de son retour en France, devait faire l'objet d'une demande de CIT (certificat international de transfert) et qu'il aurait dû être muté hors période.

Par ce motif, la Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de SE LA RIVIERE. Amende = 60 €. (article 35.9.2).

Frais de dossier à la charge de SE LA RIVIERE : 40 €

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

**Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.**

La présidente de séance  
Mme. Claudette JEANPIERRE

Le secrétaire  
M. Serafino SIDONI

## STATUT DE L'ARBITRAGE

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 11 juin 2019

Président : M. FOREST Jean Louis  
Secrétaire : M. MAZOYON Maurice  
Représentant des clubs : M. MAGNIN André  
Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis  
Membres : MM. ARTAUD Pascal, SIDONI Serafino

### CLUBS EN INFRACTION AU 31 MAI 2019

#### - 1<sup>ère</sup> année d'infraction

521798 FC ST ETIENNE : D1, 4 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 120 €

504858 JONZIEUX : D2, 4 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.

545699 COUZAN : D2, 4 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.

563727 PAYS DE COISE : D2, 4 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €

526189 MABLY : D3, 4 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €

504768 NOIRETABLE : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.

515713 ST ANTHEME : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €

517776 ST JOSEPH ST MARTIN : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €



- 525333 ST VICTOR SUR LOIRE : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 524602 AG ST ETIENNE : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 552011 SUD FOREZ : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.
- 520060 ST MARCELIN EN FOREZ : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 536244 ST JULIEN LA VETRE : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €

### - 2<sup>ème</sup> année d'infraction

- 523196 PORTUGAIS ST ETIENNE : D3, 2 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 100 €
- 515183 CLEPPE PONCINS : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.
- 534263 ST CYR LES VIGNES : D3, 2 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.
- 548879 ASTREE : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.
- 552126 URFE : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.

### - 3<sup>ème</sup> année d'infraction

- 563598 AJ CHAPELLOIS : D3, 2 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 150 €
- 581864 NEULISE ST MARCEL : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 150 €

### - 4<sup>ème</sup> année d'infraction et plus

- 525873 ST GEORGES HAUTEVILLE : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 200 €
- 526335 CHANGY : D4, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020.
- 525863 CORDELLE : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 527615 VILLERS : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 504233 CHARLIEU : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 531808 NOLLIEUX : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 580991 MONTS DU FOREZ : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 553078 REGNY : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 520065 LES NOES : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €
- 527609 MOULIN CHERIER : D5, 6 joueurs mutés autorisés saison 2019/2020. Amende : 50 €

### - Foot diversifié

- 602380 BENNES MARREL. Amende : 50 €
- 817052 CINEMA SPORT. Amende : 50 €
- 848062 COTE DURIEUX. Amende : 50 €
- 653060 DERVAUX. Amende : 50 €
- 539846 FAYOL GAFFARD. Amende : 50 €
- 654145 FIRMINY CLEXTRAL. Amende : 50 €
- 654156 FIRMINY FAURE. Amende : 50 €
- 615505 FIRMINY VERNET. Amende : 50 €
- 526203 PRECIEUX. Amende : 50 €
- 654267 ROCHE POLONIA. Amende : 50 €
- 611189 ST CHAMOND HOSPITALIER. Amende : 50 €
- 602495 St ETIENNE BNP. Amende : 50 €
- 850425 ST ETIENNE CAMELEON. Amende : 50 €
- 602588 St ETIENNE CASINO. Amende : 50 €
- 849894 ST ETIENNE FRANCO ESPAGNOL. Amende : 50 €
- 614387 ST ETIENNE TRAMINOTS. Amende : 50 €
- 849947 FC BALDOMERIEN. Amende : 50 €
- 533606 STE CROIX EN JAREZ. Amende : 50 €
- 533837 VERRIERES. Amende : 50 €
- 551437 ST ANDRE D'APCHON. Amende : 50 €
- 516228 POUILLY SOUS CHARLIEU. Amende : 50 €
- 837892 ROANNE ARCT. Amende : 50 €
- 534268 ST NIZIER SOUS CHARLIEU. Amende : 50 €

### - Clubs susceptibles d'avoir 1 muté supplémentaire

- 504249 SURY LE CONTAL
- 504438 BUSSIERES
- 504693 ST CHARLES VIGILANTE



504765 CROIX DE L'ORME  
516403 GRAND CROIX LORETTE  
517279 L'HORME  
518426 VILLEREST  
526194 BOISSET CHALAIN  
546945 ROANNE MATEL  
548273 OC ONDAINE  
548308 BOEN TRELINS  
548715 LOIRE SORNIN  
549918 PLAINE MONTAGNE  
549919 RHINS TRAMBOUZE  
551926 BONSON ST CYPRIEN  
551564 LA METARE  
553751 BORDS DE LOIRE  
554178 ST CHAMOND FEU VERT  
522546 POUILLY LES NONAINS  
585667 VAL D'AIX

#### - Clubs susceptibles d'avoir 2 mutés supplémentaires

504499 LE COTEAU  
520143 SORBIERS  
525870 ST CHRISTO MARCENOD  
529727 ST PAUL EN JAREZ  
537227 SE OLYMPIQUE MONTCEL  
546805 ROANNE FC  
547504 RIORGES  
582741 MONTAGNES DU MATIN  
547447 CHAMBON FEUGEROLLES DERVAUX

Les mutés supplémentaires seront effectifs après vérifications que les arbitres soient en règle avec les statuts de l'arbitrage. Les clubs doivent préciser par mail à la Commission des Statuts de l'Arbitrage, l'équipe bénéficiaire des mutés supplémentaires, avant le début des compétitions. Sans courrier des clubs, les mutés seront affectés à l'équipe première du club.

#### - Dossier de M. Thomas VAGINAY

Suite à votre courrier du 27 mai 2019, relatif à votre changement d'adresse, nous prenons bonne note de votre démission du club de VILLARS et de votre appartenance, à compter du 01/07/19, au club de ST DENIS DE CABANNE (528350).

## PÔLE SPORTIF

*Bernard BROUSSET*

Tél : 06.27.50.07.44

## SENIORS

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 17 juin 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo  
Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

#### COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 18 au 20 juin.



Oms Firminy : planning des terrains de la semaine 23, ainsi que juin et septembre 2019.  
LAURA Foot Compétition : concerne votre demande pour la Coupe de France.  
Hautes Chaumes : concerne votre interrogation pour vos équipes en D5.  
Jonzieux : concerne votre demande d'explication : transmis à la Commission des Règlements.  
Feurs : concerne votre courrier du 12 juin, ainsi que votre demande pour la saison prochaine.  
Se Portugais : homologation tournoi seniors.  
St Joseph St Martin : concerne votre mail du 12 juin, ainsi que votre demande pour la saison prochaine.

### AVIS AUX CLUBS

**Afin de préparer la saison 2019/2020, la date limite des engagements des clubs est fixée au 30 juin 2019. Les clubs désirant engager une équipe supplémentaire sont priés de le faire savoir au plus vite.**

### TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES A LA FIN DE LA SAISON

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison, publié dans les Règlements Généraux du District (page 9 pour le tableau ; articles 24.6 départage descentes et 24.7 départage montées), sur le site Internet du District de la Loire.

Il est précisé que les procédures de montées et descentes seront établies à titre provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

### MONTEES SAISON 2019/2020

**Montées de D1 en R3** : FC ST ETIENNE 1 - FEURS 2 - RIVE DE GIER 1

**Montées de D2 en D1** : ROANNAIS FOOT 2 - FOREZ DONZY 1 - COTE CHAUDE 2 - VILLARS 2

**Montées de D3 en D2** : ECOTAY MOINGT 1 - BOISSET CHALAIN 1 - ST CHRISTO MARCENOD 1 - ST GALMIER CHAMBOEUF 2 - RIC. MONTCEL 1 - ST JOSEPH ST MARTIN 1 - POUILLY LES NONAINS 1 - LOIRE SORNIN 1

**Montées de D4 en D3** : NOIRETABLE 1 - FINERBAL 1 - DOIZIEUX 1 - SE LA RIVIERE 1 - USSON 1 - PAYS DE COISE 2 - ROCHE ST GENEST 3 - L HORME 1 - ROANNE FC 2 - USRA 2 - PARIGNY 1 - ST SYMPHORIEN DE LAY 1

**Montées de D5 en D4** : LA FOUILLOUSE 3 - BOEN TRELINS 1 - OLYMPIQUE ST ETIENNE 1 - PAYS DE COISE 3 - ABH 1 - ST MARCELLIN EN FOREZ 1 - RIVE DE GIER 2 - ST ETIENNE SUD 1 - VAL D'AIX 2 - VILLEREST 2 - ROANNE FC 4 - ST DENIS CABANNE 2 - STE FOY ST SULPICE 1 - COUTOUVRE 1 - LOIRE SORNIN 3 - CHARLIEU 1

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.

Les descentes seront visibles prochainement sur le PV de la Commission Seniors du District de la Loire.

Le calendrier prévisionnel du championnat 2019/2020 apparaîtra ultérieurement.

## SENIORS

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 17 juin 2019

Présent : M. Alain CABERLON

Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

### AVIS AUX CLUBS

### MONTEES ET DESCENTES

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours auprès des différentes commissions.



### D3 :

- Montent en D2 : Pouilly les Nonains - Loire Sornin.
- Descendent en D4 : Rhins Trambouze – St Germain Laval – Commelle 2.

### D4 :

- Montent en D3 : Roanne Fc 2 – Parigny - Usra 2 - St Symphorien de Lay.
- Descendent en D5 : Changy - Nord Roannais 2 - Sail les Bains - Roanne Portugais 2 – Urfé.

### D5 :

- Montent en D4 : Val d'Aix 2 - Ste Foy St Sulpice - Villerest 2 – Coutouvre - Roanne Fc 4 - Loire Sornin 3 - St Denis de Cabanne 2 – Charlieu.

## COUPES SENIORS

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 17 juin 2019

Présent : M. Alain CABERLON

Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

### FINALES DES COUPES DU ROANNAIS

- "INTERSPORT" D3 – D4 : Crémeaux - Riorges : 2 - 1

- "INTERSPORT" D5 : Régnny – Villerest : 0 – 2

Merci aux très nombreux supporters qui ont bravé la pluie pour assister à ces rencontres.

Un grand merci à Roanne Portugais, à leur président, aux dirigeants et bénévoles, pour leur implication dans l'organisation de nos coupes.

## JEUNES

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 17 juin 2019

Président : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : M. Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Coupes : M. Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : MM. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01 - Mehdi AYOUNI 06 33 95 42 33

U18, U15 : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

U 7 : M. Georges FORTI 07 86 52 11 34 (vend. après-midi)

U9 / U11 : M. Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88

### INFORMATION AUX CLUBS

Lors de l'envoi d'un courriel, nous demandons, aux auteurs, d'indiquer la catégorie, la poule, le numéro du match concerné, dans la partie « objet », pour tout changement concernant les compétitions (date, heure, lieu, etc...)

**Tous les clubs désireux de participer à un championnat U20, pour la saison 2019/2020, sont priés de se manifester au plus vite auprès de la Commission Jeunes du District.**



### COURRIERS REÇUS

Roannais Foot 42 : concernant U14 et U15.  
Veauche : concernant U14 et U18.  
Savigneux Montbrison : concernant U14.  
Oc Ondaine : concernant U14.  
St Chamond : concernant U14.  
Fco Firminy : concernant U14.  
Andrézieux : concernant U14 et U15.  
As St Etienne : concernant U14.  
Villars : concernant U18.  
Boën Trelins : concernant entente avec Champdieu Marcilly.  
Roche St Genest : concernant U20.  
Ville St Etienne : concernant planning des terrains.  
Se Montreynaud : concernant U15.  
St Priest en Jarez : concernant forfait U7  
Grand Croix Lorette : concernant tournoi U11.  
Laurafoot : concernant les accédants.

### U 18

#### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

##### **D3 Poule B : journée du 18 mai**

- Match n°21153091 : Ecotay Moingt 2 – Champdieu Marcilly 1

##### **D3 Poule C : journée du 18 mai**

- Match n°21153144, Firminy Prairies 1 – Usson 1

##### **D3 Poule D : journée du 6 avril**

- Match n°21153194, St Chamond Feu Vert 1 - Chateauneuf 1

##### **D4 Poule A : journée du 18 mai**

- Match n°21153257 : St Jean Bonnefonds 1 – St Joseph St Martin 2

### U15

#### FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

##### **D3 Poule A : journée du 5 mai**

- Match n°21095012 : Fco Firminy 3 - Abh 1

### U9 / U11

Une saison s'achève en espérant, que pour la plupart d'entre vous, elle a été agréable.  
Bonnes vacances à vous tous !  
Rendez-vous le 13 septembre, date limite des engagements.

### COUPES U15 / U18

#### L'heure est aux remerciements.

La saison nous concernant est terminée. Que de la joie et de la satisfaction pour cette édition 2018/2019.  
Un grand merci aux membres de notre commission pour leur aide, tout au long de cette saison.

#### Félicitations.

Aux clubs finalistes pour leur comportement exemplaire.  
Au club de Villars pour leur professionnalisme de l'organisation.  
Aux « hommes en noir » pour leur gestion des deux rencontres menées avec beaucoup de sérénité, entourée de la Commission des Jeunes Arbitres.  
Monsieur Le Délégué qui nous a montré toute son expérience.  
Sans oublier le millier de supporters qui a pu assister à un bel après-midi de football.  
Rendez-vous en septembre pour une nouvelle belle aventure !



## JEUNES

*Délégation du Roannais*  
Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 17 juin 2019

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

### COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

**U15** : Essor 0 Roannais Foot (42) 2

**U18** : Val d'Aix 1 Est Roannais 1 (4 tirs au but à 3)

La Commission des Jeunes félicite l'ensemble des équipes pour la qualité du jeu pratiqué, ainsi que les supporters pour leur bon comportement.

Un grand merci à Roanne Portugais, à leur président, aux dirigeants et bénévoles, pour leur implication dans l'organisation de nos coupes.

## FUTSAL

*District de la Loire*  
Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 17 juin 2019

Président : M. Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82

Référent Loire Nord : M. Daniel BOCHU 04 77 63 36 39 - 06 76 53 43 62

Membres : MM. J. Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94 - Aimé THÉVENON 06 81 64 21 64 - Jean Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

Responsable administrative / secrétaire : Mme Marie Pierre FOLLÉAS 06 82 06 41 88

### REUNION DE FIN DE SAISON

La réunion qui était prévue le 28 mai, est reprogrammée au **mercredi 26 juin à 19h**, au siège du District de la Loire.

### ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu **samedi 22 juin à 10h**, rue de la Digue, à **Neulise** (salle polyvalente).

### ACCESSION LAuRAfoot

Le club du Fc St Etienne est promu en LAuRAfoot (R2), pour la saison 2019/2020, sous réserve de dossier en cours.

### CRENEAU HORAIRE DES GYMNASES

Le Service des Sports de la Ville de St Etienne donne son accord pour les clubs suivants :

- **Judi 20 juin**, gymnase de la Cotonne, **de 18h30 à 20h**, pour le FCF.
- **Judi 20 juin**, gymnase de la Cotonne, **de 20h à 22h**, pour PLCQ.
- **Lundi 24 juin**, gymnase de la Rivière, **de 18h30 à 21h**, pour le Fc St Etienne.



### ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2019/2020

Les pré-engagements, championnat et coupe, doivent se valider obligatoirement via Footclubs, jusqu'au **dimanche 15 septembre**, dernier délai.

Ne pas oublier de saisir vos desideratas : (horaire, gymnase, etc...) pour l'établissement du championnat.

## FEMININES

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 17 juin 2019

Présidente : Mme. Cécile BROUSSET 06 74 23 20 38

Secrétaire : Mme. Chantal DEGOULANGE

Responsables championnats et coupes

Mmes. Leïla BELMAHI 07 82 64 05 75 - Yvonne ARGAUD 06 21 43 70 44 – Emilie GIRODON 06 81 20 66 58

Communication : Mme. Eloïse LAINE

Référente secteur roannais : Mme. Nadège BLANC 06 66 97 51 15

### COURRIERS REÇUS

Ville de St Etienne : planning des stades.

As St Etienne : Coupe de la Loire.

### COUPES DE LA LOIRE FEMININES

Félicitations aux équipes victorieuses des Coupes de la Loire féminines disputées le week-end dernier !

Féminines à 11 : **Firminy Prairies**

Féminines à 8 - coupe principale : **Pouilly les Nonains**

Féminines à 8 - coupe complémentaire : **Haut Forez**

U18F : **Plaine Montagne**

U15F : **Plaine Montagne**

Merci aux clubs de **St Joseph St Martin** et de **St Romain les Atheux**, pour le bon déroulement de ces finales.

### ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2019/2020

En seniors (à 8 et à 11), les engagements, en championnat et en coupe, se feront jusqu'au **lundi 15 juillet**.

En jeunes (U15F et U18F), les engagements, en championnat et en coupe, se feront jusqu'au **lundi 2 septembre**.

## ARBITRES

*District de la Loire*

Tél : 04.77.92.28.73

Réunion du 17 juin 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67

Vice-président : M. Joël SIMON 06 63 69 23 83

Désignations seniors : M. Mustapha BENMESSAOUOUD 06 12 56 53 43

Désignations assistants Ligue : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67

Désignations Loisirs : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27

Responsable observations : M. Jean-Pierre BERNE 06 20 18 00 26



Responsable administratif / secrétaire : Mme. Denise AZNAR 06 82 48 06 96  
Contrôle administratif seniors (impayés) : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Intendant CDA : M. Daniel DOSNON 06 79 63 85 28  
Trésorier : M. Raphaël LEBLANC 06 88 86 94 27  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur : les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### NOMINATIONS LIGUE

La CDA et la SCJA sont heureux de vous faire part de la nomination, au titre d'arbitre de ligue, des arbitres suivants :

- M. Martin GRANGIER**, nommé arbitre R3
- M. Yunus CALISKAN**, nommé arbitre-assistant R3
- M. Yann DUSSUD**, nommé arbitre-assistant R3
- M. Vincent COLAUD**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Mohamed GUESSOUM**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Zakaria M'CHACHTI**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Arthur TEISSIER**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Maxence VANDEREGHEN**, nommé jeune arbitre de ligue

Nous tenons à féliciter les nouveaux nominés et leur souhaitons bon vent dans leur nouvelle carrière régionale. La CDA tient à remercier tous les formateurs ayant également une part prépondérante dans ces réussites.

### CLASSEMENTS ET AFFECTATIONS SENIORS SAISON 2018/2019

La CDA informe les arbitres que les classements et affectations pour la saison 2018/2019 paraîtront sur le site du District, le **vendredi 21 juin, à partir de 15h.**

### QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/ge79qjG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

#### Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.
- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

### RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 - 2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les arbitres indépendants (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la LAuRAFoot (service compétitions), 350 B Avenue Jean-Jaurès, 69007 LYON.



### RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019/2020

Les documents relatifs au renouvellement du dossier "arbitre", saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District. Les arbitres sont priés de renvoyer le dossier à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

### RENOUVELLEMENT FICHE JUGE-ARBITRE SAISON 2019 – 2020

Les documents relatifs au renouvellement de la fiche « juge arbitre », saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District. Les juges-arbitres sont priés de renvoyer la fiche à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

### ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

### COURRIERS RECUS

M. NABBACH Fouad : les coupons ANCV ne sont pas acceptés pour le règlement du dossier arbitre.  
M. PERRET Jean Marc : candidature pour devenir juge-arbitre.  
M. MAKHLOUF Nassim : lettre de démission de son club.  
M. CHAFFAL Alexandre : année sabbatique 2019/2020.  
M. DAOUDI Hamid : lu.

### IMPAYES

Pour tous les dossiers d'impayés il faut obligatoirement la feuille de frais, la feuille d'impayé et un RIB.

## ARBITRES

*Délégation du Roannais*  
Tél : 04.77.44.51.96

### Réunion du 17 juin 2019

- Présents : Mme Sylvie ODIN JONNARD - MM. Nordine BEZZAH - Jean Claude LIGOUT - Jean Luc GAILLARD - Tonio RODRIGUES
- Absent excusé :- M. Yann DUSSUD
- Responsable C.A. et désignations assistants District : M. Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisirs : M. Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : M. Jean Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Valideur rapport Nord / Sud : M. Roland THETIER

### INDISPONIBILITES

M. FERNANDES Eric : du 1<sup>er</sup> aout au 1<sup>er</sup> septembre  
M. PARISEL Fabrice : du 3 au 26 aout

### SUPER COUPE UNAF

- La **Super Coupe Unaf** aura lieu le **samedi 22 juin, au stade Malleval (synthétique) de Roanne.**

- En Foot Loisir, à **16h**, elle opposera le **vainqueur de la Coupe de l'Amitié** au **vainqueur de la Coupe Dalfort : Neulise St Marcel – Filerin** : Arbitres MM. SERINO Alexandre, KHEBAL Aïssa, PEREY Jérôme.

- En Seniors, à **18h**, elle opposera le **champion de D3 Poule A** au **vainqueur de la Coupe du Roannais D3 – D4**



**"Intersport" :**

**Pouilly les Nonains – Crémeaux :** Arbitres MM. GAUTHIER Stephane, TAGANT Fabrice, MANFROI Sullivan.

### ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

### RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019 – 2020

La Commission d'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que le dossier de renouvellement est disponible pour la saison 2019/2020, sur le site du District (uniquement par téléchargement).

Une fois le dossier complet, il conviendra de l'envoyer, pour les arbitres secteur Roanne, à la Délégation du Roannais.

Le renouvellement du dossier devra être effectif **avant le 15 juillet**.

### QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/ge79qiG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

#### Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 Juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.
- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

## **SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES**

*District de la Loire*

**Tél : 04.77.92.28.75**

Réunion du 17 juin 2019

Président : M. Pascal REBAUD 06 14 68 55 67

Désignations contrôleurs : M. Yassin AMCHACHTI 06 17 01 97 54

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : M. Christian AURAND 06 98 40 81 79

Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Florian REBAUD 06 28 47 08 76

Responsable formation arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18

Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : M. Victor PEREIRA 06 16 98 37 18

Désignations U18 : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48

Désignations U15 : M. Jonathan THESSERRE 07 82 57 30 57



Désignations assistants Ligue jeunes : M. Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48  
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : M. Franck ANGUAL 06 64 51 21 67  
Valideur des rapports d'observation jeunes : M. Martin BOUCHET 06 41 88 45 50

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur ; les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

### NOMINATIONS LIGUE

La CDA et la SCJA sont heureux de vous faire part de la nomination, au titre d'arbitre de ligue, des arbitres suivants :

- M. Martin GRANGIER**, nommé arbitre R3
- M. Yunus CALISKAN**, nommé arbitre-assistant R3
- M. Yann DUSSUD**, nommé arbitre-assistant R3
- M. Vincent COLAUD**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Mohamed GUESSOUM**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Zakaria M'CHACHTI**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Arthur TEISSIER**, nommé jeune arbitre de ligue
- M. Maxence VANDEREGGHEN**, nommé jeune arbitre de ligue

Nous tenons à féliciter les nouveaux nominés et leur souhaitons bon vent dans leur nouvelle carrière régionale. La CDA tient à remercier tous les formateurs ayant également une part prépondérante dans ces réussites.

### CLASSEMENTS ET AFFECTATIONS JEUNES SAISON 2018/2019

La CDA informe les arbitres que les classements et affectations pour la saison 2018/2019 paraîtront sur le site du District, le **vendredi 21 juin, à partir de 15h**.

### QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant :

<https://forms.gle/ge79qiG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

#### Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.
- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

### RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE SAISON 2019 - 2020

Pour la saison 2019/2020, les arbitres doivent se rapprocher de leur club d'appartenance, pour le renouvellement de leur licence « ARBITRE » (plus d'envoi de demande de renouvellement pré-remplie aux clubs, ceux-ci ont été informés par mail).

La fiche pré-remplie est tout de même disponible sur « FOOTCLUBS » (seul le club de l'arbitre peut le télécharger).

Le formulaire de licence vierge est disponible sur le site de la LAuRAFoot.

Concernant les arbitres indépendants (formulaire vierge à télécharger), le bordereau est à renvoyer dûment complété, avec un règlement de 20,50 €, à la LAuRAFoot (service compétitions), 350 B Avenue Jean-Jaurès, 69007 LYON.

### RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019/2020

Les documents relatifs au renouvellement du dossier "arbitre", saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District.



Les arbitres sont priés de renvoyer le dossier à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

### **RENOUVELLEMENT FICHE JUGE-ARBITRE SAISON 2019 – 2020**

Les documents relatifs au renouvellement de la fiche « juge arbitre », saison 2019/2020, sont disponibles sur le site du District  
Les juges-arbitres sont priés de renvoyer la fiche à leur CDA de gestion (secteur Nord ou secteur Sud), **avant le LUNDI 15 JUILLET, le cachet de la poste faisant foi.**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

## **SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES**

*Délégation du Roannais*

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 17 juin 2019

- Désignations : M. Yann DUSSUD : 07 88 36 77 09.

### **ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

### **RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE SAISON 2019 – 2020**

La Commission d'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que le dossier de renouvellement est disponible pour la saison 2019/2020, sur le site du District (uniquement par téléchargement).

Une fois le dossier complet, il conviendra de l'envoyer, pour les arbitres secteur Roanne, à la Délégation du Roannais.

Le renouvellement du dossier devra être effectif **avant le 15 juillet.**

### **QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET JUGES-ARBITRES LIGERIENS SAISON 2019-2020**

La Commission Départementale d'Arbitrage vous informe que le questionnaire annuel OBLIGATOIRE est désormais disponible sous le lien suivant:

<https://forms.gle/ge79qiG85thR1jHw7>

A la fin du questionnaire, après votre envoi, un mail vous sera envoyé automatiquement sur l'adresse électronique que vous aurez saisie en début, ainsi que l'ensemble de vos réponses.

Prière de sauvegarder soigneusement celui-ci, car il sera la seule preuve valable du bon envoi de votre questionnaire, avec la date associée.

Le questionnaire est obligatoire pour les juges-arbitres également.

#### **Rappel du règlement intérieur lié au questionnaire:**

- le questionnaire est obligatoire pour tous les arbitres (jeunes et seniors).
- la date limite de renvoi est le **lundi 15 Juillet au plus tard**. Cette date passée, le lien ne fonctionnera plus.
- vous devez envoyer le questionnaire, une seule fois. En cas d'envois multiples, seul le premier envoi sera pris en compte (dateur du formulaire faisant foi).
- l'absence de retour du questionnaire ou rendu hors délai équivaut à 0(zéro)/20, associé au malus adéquat de - 8 points.



- pour une note supérieure ou égale à 12/20 : PAS DE MALUS.
- pour une note < à 12/20 : MALUS de - 4 points.
- pour une note < à 10/20 : MALUS de - 8 points.

## UNAF

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

Réunion du 17 juin 2019

### UNAF ST ETIENNE

#### TENUES ARBITRE

Messieurs les arbitres ! A partir de ce jour, l'Unaf St Etienne ne fournira plus les équipements des arbitres, suite à une décision de bureau.

Merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Suite à de mauvaises informations, certains adhérents ne veulent plus renouveler leur adhésion, car nous ne pouvons plus fournir des équipements d'arbitre.

Cette année a été très compliquée, suite à des délais trop importants de la part de la société « Nike » pour livrer les commandes d'équipements.

Nous recherchons une personne voulant intégrer le bureau de l'Unaf, afin de s'occuper des commandes d'équipements auprès des fournisseurs : si vous êtes intéressé, prendre contact avec M. Charly PANTANO au 06 48 42 18 20.

### UNAF ROANNE

- La **Super Coupe Unaf** aura lieu le **samedi 22 juin, au stade Malleval (synthétique) de Roanne.**

- En Foot Loisir, à **16h**, elle opposera le **vainqueur de la Coupe de l'Amitié** au **vainqueur de la Coupe Dalfort : Neulise St Marcel – Filerin** : arbitres MM. SERINO Alexandre, KHEBAL Aïssa, PEREY Jérôme.

- En Seniors, à **18h**, elle opposera le **champion de D3 Poule A** au **vainqueur de la Coupe du Roannais D3 – D4 "Intersport"** : **Pouilly les Nonains – Crèmeaux** : Arbitres MM. GAUTHIER Stephane, TAGANT Fabrice, MANFROI Sullivan.

**Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une compétition officielle.**

Nous organisons notre **concours de pétanque, « Challenge Patrice Campagnola », le samedi 7 septembre, à St Denis de Cabanne.** Nous vous demandons, amis Unafistes, de retenir à présent cette date et, de ce fait, de faire passer le message.



# AMENDES



<b>Club :</b>	<b>508408</b>	<b>A.S. FOREZ ANDREZIEUX BOUTHEON</b>						
Dossier :	18725962	du	12/06/2019	U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20482634	08/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	70	Non utilisation FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		10,00€
Total :								10,00€

<b>Club :</b>	<b>504278</b>	<b>F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT</b>						
Dossier :	18725961	du	12/06/2019	U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20482634	08/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	70	Non utilisation FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		10,00€
Dossier :	18725964	du	12/06/2019	U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20482634	08/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	60	Amende : Resultat(S) Non Saisi(S) Sur Internet			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		10,00€
Total :								20,00€

<b>Club :</b>	<b>548273</b>	<b>O. C. L'ONDAINE</b>						
Dossier :	18730194	du	18/06/2019	U13 Promotion./ Phase 2	Poule D	21189631	25/05/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	16	Amende : fofait simple jeunes			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		30,00€
Total :								30,00€

<b>Club :</b>	<b>534257</b>	<b>A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG.</b>						
Dossier :	18730192	du	18/06/2019	District 4/ Phase Unique	Poule D	20481052	26/05/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	10	Amende : Forfait Simple Seniors			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		50,00€
Total :								50,00€

<b>Club :</b>	<b>551082</b>	<b>FOREZ DONZY F. C.</b>						
Dossier :	18730207	du	18/06/2019	U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20482639	08/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		36,00€
Total :								36,00€

<b>Club :</b>	<b>500225</b>	<b>A.S. ST ETIENNE</b>						
Dossier :	18729766	du	17/06/2019	Coupe De La Loire Feminines/ Phase 1	Poule Unique	21419027	12/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	39	Amende : Remboursement Frais De Dossier			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		40,00€

Dossier :	18729767	du	17/06/2019	Coupe De La Loire Feminines/ Phase 1	Poule Unique	21419027	12/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	40	Amende :	Match Perdu Par Penalite		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		60,00€
Dossier :	18729768	du	17/06/2019	Coupe De La Loire Feminines/ Phase 1	Poule Unique	21419027	12/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	42	Amende :	Joueur Suspendu Ayant Participe A Match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		50,00€

Total :	150,00€
---------	---------

<b>Club :</b>	<b>521798</b>	<b>F.C. ST ETIENNE</b>						
Dossier :	18730196	du	18/06/2019	U13 Promotion./ Phase 2	Poule D	21189629	25/05/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	16	Amende :	fofait simple jeunes		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		30,00€

Total :	30,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>580450</b>	<b>C. OMNISPORTS LA RIVIERE</b>						
Dossier :	18730202	du	18/06/2019	District 4/ Phase Unique	Poule B	20480787	26/05/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	39	Amende :	Remboursement Frais De Dossier		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		40,00€
Dossier :	18730203	du	18/06/2019	District 4/ Phase Unique	Poule B	20480787	26/05/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	40	Amende :	Match Perdu Par Penalite		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		60,00€

Total :	100,00€
---------	---------

<b>Club :</b>	<b>527379</b>	<b>U.S. VILLARS</b>						
Dossier :	18730195	du	18/06/2019	U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	20482638	08/06/2019	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL							
Décision :	16	Amende :	fofait simple jeunes		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
					17/06/2019	17/06/2019		30,00€

Total :	30,00€
---------	--------

Total Général :	456,00€
-----------------	---------

# AMENDES



<b>Club :</b>	<b>526335</b>	<b>A.S. CHANGYNOISE</b>				
Dossier :	18725486	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		200,00€
Total :						200,00€

<b>Club :</b>	<b>504233</b>	<b>ST. CHARLIENDIN</b>				
Dossier :	18725496	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>527609</b>	<b>FOY.RUR. MOULINS CHERIER</b>				
Dossier :	18725504	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>525863</b>	<b>A.S. CORDELLE</b>				
Dossier :	18725492	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>520065</b>	<b>A.S. DES NOES</b>				
Dossier :	18725503	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>528189</b>	<b>A.C.L. MABLY</b>				
Dossier :	18725473	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>531808</b>	<b>A.OM. DE NOLLIEUX</b>				
Dossier :	18725497	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>516228</b>	<b>A.S. POUILLY S/CHARLIE</b>				
Dossier :	18725508	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>553078</b>	<b>FOOTBALL CLUB DE REGNY</b>				
Dossier :	18725498	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>837892</b>	<b>S.L. ATEL. ROANNAIS CONSTR. TEXT</b>				
Dossier :	18725513	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>551437</b>	<b>U. S. APCHONNAISE LOISIRS</b>				
Dossier :	18725507	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>552126</b>	<b>U. S. D'URFE</b>				
Dossier :	18725479	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		100,00€
Total :						100,00€

<b>Club :</b>	<b>581864</b>	<b>U. S. NEULISE FELINOISE GILDARIENNE</b>				
Dossier :	18725482	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		150,00€
Total :						150,00€

<b>Club :</b>	<b>534268</b>	<b>F.C. ST NIZIER SS/CHARLIEU</b>				
Dossier :	18725514	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>527615</b>	<b>A.S. VILLERS</b>				
Dossier :	18725493	du	11/06/2019			
Personne :	SEC - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			11/06/2019	11/06/2019		50,00€
Total :						50,00€

Total Général :						1 050,00€
-----------------	--	--	--	--	--	-----------



# RESULTATS

**COUPES - TROPHÉES  
MÉDAILLES**  
Lots pour Tournai : [www.france-kermesse.com](http://www.france-kermesse.com)

Vente en ligne

**FOREZ  
DISTRIBUTION**  
R.D. 1089  
42190 STE AGATHE  
LA BOUTERESSE

[www.france-medailles.com](http://www.france-medailles.com)

**INTERSPORT**  
Le sport, la plus belle des rencontres



**PACIFIC**  
SENSATION ANIS



**LOIRE HAUTE-LOIRE**  
Toute une banque  
pour vous

**HG**  
Hôtel du Golf  
Saint-Étienne

**france  
bleu**  
saint-étienne loire

**SOUCHON**  
Boissons  
Services

**bricache  
Pasquier**

**PICARDI**  
Broderie Textile

Philippe PLAINARD  
Gérant  
06 76 95 29 90  
[philippe@pic-ardi.com](mailto:philippe@pic-ardi.com)

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES  
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - [www.pic-ardi.com](http://www.pic-ardi.com)  
Siret : 449 825 009 050 31 - TVA intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

*La Paixse*  
RESTAURANT

**MUSÉE  
DES VERTS**

SOLUTIONS MARKETING & INFORMATIQUES

**equinoxe**  
ce n'est pas qu'une impression

**E.LECLERC**  
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat  
SAINT PRIEST EN JAREZ

**JCKB**  
INTERNATIONAL

**MAJUSCULE** alpha bureau  
AU BUREAU à la maison  
[www.pgdis.com](http://www.pgdis.com)



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - [poylo@pgdis.com](mailto:poylo@pgdis.com)

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX SPORTS

**CNDS** Le sport  
pour tous  
Centre National pour  
le Développement du Sport

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

<b>Feminiens Seniors À 8 / Phase Un</b>	<b>D2 A 8</b>	<b>666</b>
---	---------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20755384	52394.1	27/04/2019	Noiretable As 1 - Genilac ,Fc 1	2 - 1		11/06/2019	G
20755385	52395.1	27/04/2019	Moulin/Cherie 1 - Chateauneuf 1	1 - 1		11/06/2019	G
20755398	52363.2	11/05/2019	Moulin/Cherie 1 - Noiretable As 1	3 - 2		11/06/2019	G

<b>Challenge Degoulange / Unique</b>	<b>Groupe A</b>	<b>709</b>
--------------------------------------	-----------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21394363	56504.1	25/05/2019	Montagnes Du Matin 1 - Andrezieux F. 1	2 - 1		11/06/2019	G
21394365	56506.1	25/05/2019	Haut Forez Es 1 - Se.Fc Etienne 1	1 - 2		11/06/2019	G
21394367	56508.1	25/05/2019	L'Etrat La Tour 1 - Montrond Es 1	5 - 5		11/06/2019	G

<b>Feminiens U18 / Phase 2</b>	<b>D1</b>	<b>658</b>
--------------------------------	-----------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21224148	56249.1	27/04/2019	Andrezieux Asf 1 - L'Onzon Fc 1	6 - 4		28/04/2019 12:08	G

<b>U18 D1 / Phase Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>453</b>
------------------------------	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20482634	51142.2	08/06/2019	Firminy Fco 2 - Andrezieux Asf 2	2 - 3		12/06/2019	G
20482635	51143.2	08/06/2019	Cellieu Js 1 - Etrat La Tour 2	1 - 6		08/06/2019 17:41	F
20482636	51144.2	08/06/2019	Mably Acl 1 - Gj Anzieux Foot 1	3 - 7		08/06/2019 18:45	F
20482637	51145.2	08/06/2019	S.Christo/Mar 1 - Roch.S.Genest 1	2 - 2		08/06/2019 17:36	F
20482639	51147.2	08/06/2019	Roannais Foot 42 2 - Forez Donzy Fc 1	9 - 2		08/06/2019 18:04	F

<b>Feminiens U15 / Phase 2</b>	<b>D1</b>	<b>587</b>
--------------------------------	-----------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21224181	56281.1	20/04/2019	Firm.Prairies 1 - Chambeon/Magn 1	4 - 0		11/06/2019	G

<b>Feminiens U15 / Phase 2</b>	<b>D2</b>	<b>588</b>
--------------------------------	-----------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21224242	56312.1	20/04/2019	Montagnes Du Matin 1 - Roannais Foot 42 1	0 - 1		11/06/2019	G

<b>Foot Loisir Criterium Promotio / Unique</b>	<b>Unique</b>	<b>592</b>
--	---------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20580383	52228.2	22/05/2019	Villars Us 5 - Firminy Fco 5	1 - 4		11/06/2019	G

<b>Foot Loisir Criterium 3 Serie / Phase Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>37</b>
---	----------------	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20484587	51830.2	25/05/2019	St Romain\Seauve 5 - Se.Suc Terren 5	1 - 7		11/06/2019	G

<b>Rencontre 40 Ans À 7 / Phase Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>300</b>
--	----------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20922352	53874.2	27/05/2019	Chateauneuf 10 - Chateauneuf 11	2 - 2		07/06/2019	G

20922354	53876.2	27/05/2019	Schamond E.S. 10 - Cellieu Js 10	5 - 5	07/06/2019	G
20922356	53878.2	27/05/2019	Se.Suc Terren 10 - S.Paul/Jarez 10	8 - 8	07/06/2019	G
20922357	53879.2	27/05/2019	S.Joseph - St Martin 12 - S.Joseph - St Martin 10	7 - 7	07/06/2019	G

<b>Rencontre 40 Ans À 7 / Phase Unique</b>	<b>Poule E</b>	<b>413</b>
--	----------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
20922898	54143.2	27/05/2019	Se.Asptt 10 - Lezigneux Fc 10	5 - 4		07/06/2019	G

<b>Coupe Loire Seniors / Phase 1</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>29</b>
--------------------------------------	---------------------	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21414219	56544.1	09/06/2019	Veauche Es 1 - Etrat La Tour 1	1 - 2		10/06/2019	G
21414220	56545.1	09/06/2019	Rive/Gier Acr 1 - Feurs Us 1	1 - 3		09/06/2019 17:18	F

<b>Coupe Valeyre Leger / Coupe Valeyre Leger</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>687</b>
--	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21414222	56546.1	09/06/2019	Olymp Est Roannais 1 - Feurs Usf 2	1 - 2		09/06/2019 23:21	F
21414223	56547.1	09/06/2019	Cellieu Js 1 - Roanne Fc 1	0 - 3		09/06/2019 17:37	F

<b>Coupe De La Loire Feminines / Phase 1</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>138</b>
--	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
21419027	56555.1	12/06/2019	L'Etrat La Tour 1 - Se Asse 2	0 - 0		13/06/2019	G